

Discours de Nicolas Sarkozy : des contrevérités pour une régression sociale annoncée

Le président de la République vient de livrer sa philosophie en matière sociale et de faire un certain nombre d'annonces. Au-delà des grandes envolées sur la nécessité du dialogue social et de syndicats forts, Nicolas Sarkozy fait preuve d'un autoritarisme forcené en matière de rapports sociaux qui ne laisse aucune marge de manoeuvre aux organisations syndicales lors des négociations : il décide des objectifs et du calendrier, et si le résultat de la négociation ne lui plaît pas, il considère que c'est un « faux accord » et n'en tiendra pas compte. L'instrumentalisation des organisations syndicales est ainsi programmée : elles ne seraient là que pour donner leur aval à des projets décidés ailleurs !

Sur le fond, à partir du constat que l'organisation sociale actuelle produit plus d'injustice que de justice, Nicolas Sarkozy veut imposer des mesures qui vont accroître encore les injustices sociales. Au prétexte que notre système social n'est pas juste, il propose de détruire les derniers éléments de solidarité qui y sont encore présents.

Concernant la durée du travail, il continue d'affirmer à l'encontre de toutes les études économiques que les Français travaillent moins que les autres alors même que le temps de travail réellement effectué en France est similaire à celui des autres pays et ce alors même que la productivité du travail est une des plus fortes au monde. Il annonce que la durée du travail pourra être négociée entreprise par entreprise, remettant ainsi en cause, sans oser le dire, la durée légale de travail.

Concernant les salaires, les augmentations du Smic sont dans le collimateur, étant, selon lui, « sans aucun lien avec les fondamentaux économiques ». Au-delà de l'habituelle rengaine sur la feuille de paie, aucune mesure n'est évidemment annoncée pour forcer les entreprises à augmenter les salaires. Pour obtenir des allègements de cotisations sociales, celles-ci n'auront comme obligation que de négocier les salaires, ce dont elles ont déjà l'obligation.

Nicolas Sarkozy indique vouloir combattre la précarité du travail en prônant des mesures qui, toutes, auront pour conséquences de l'accroître. Ainsi la période d'essai sera augmentée et le licenciement favorisé, le président parlant même d'un « trop plein de droits ». La refonte du contrat de travail annoncée est à comprendre dans ce cadre et la « conciliation de la mobilité et de la sécurité » risque de se traduire par simplement plus de précarité pour les salariés. Il reprend ainsi les propositions du Medef.

La confirmation de la fusion Unedic/Anpe constitue un démantèlement du service public de l'emploi. Elle s'accompagne d'une annonce de sanctions renforcées pour les chômeurs et d'une volonté de réduire leur durée d'indemnisation.

Le président de la République affirme que notre système social n'est pas tenable financièrement. Il ne l'est évidemment pas si on se refuse à modifier le partage de la richesse produite dans les entreprises et si tous les gains de productivité continuent à être accaparés par les actionnaires. Il est significatif qu'aucune allusion n'ait été faite au récent rapport de la Cour des comptes qui montre qu'une partie des difficultés financières de la Sécurité sociale provient du fait que les stocks-options ne sont pas soumises à cotisations sociales.

Concernant la santé et la dépendance, après avoir réaffirmé le principe de solidarité, il s'empresse aussitôt d'en détruire les fondements : mise en place d'une franchise médicale dont le seul effet sera d'accroître les inégalités d'accès aux soins et en définitive les dépenses de l'assurance-maladie ; remise en cause du remboursement à 100 % des affections de longue durée (ALD) ; volonté de développer les assurances privées individuelles qui accroîtront les inégalités sociales.

La « réforme » des retraites sera menée tambour battant dès le premier semestre 2008. Elle vise explicitement à augmenter encore la durée de cotisation pour tous les salariés. L'équité envisagée avec la réforme des régimes spéciaux n'est conçue que comme un alignement permanent vers le bas. Le seul choix laissé aux salariés est de travailler toujours plus. La volonté d'aller très vite sur les régimes spéciaux vise à casser toute possibilité de lutte « tous ensemble » quand ces mesures seront prises.

Face à des orientations porteuses d'une régression sociale d'ampleur, la mobilisation unitaire des salariés est l'unique solution. Dans cette situation, l'Union syndicale Solidaires lance un appel à toutes les organisations syndicales pour que se constitue un front syndical commun pour développer dans les semaines qui viennent des initiatives de mobilisations à tous les niveaux.

Le 18 septembre 2007